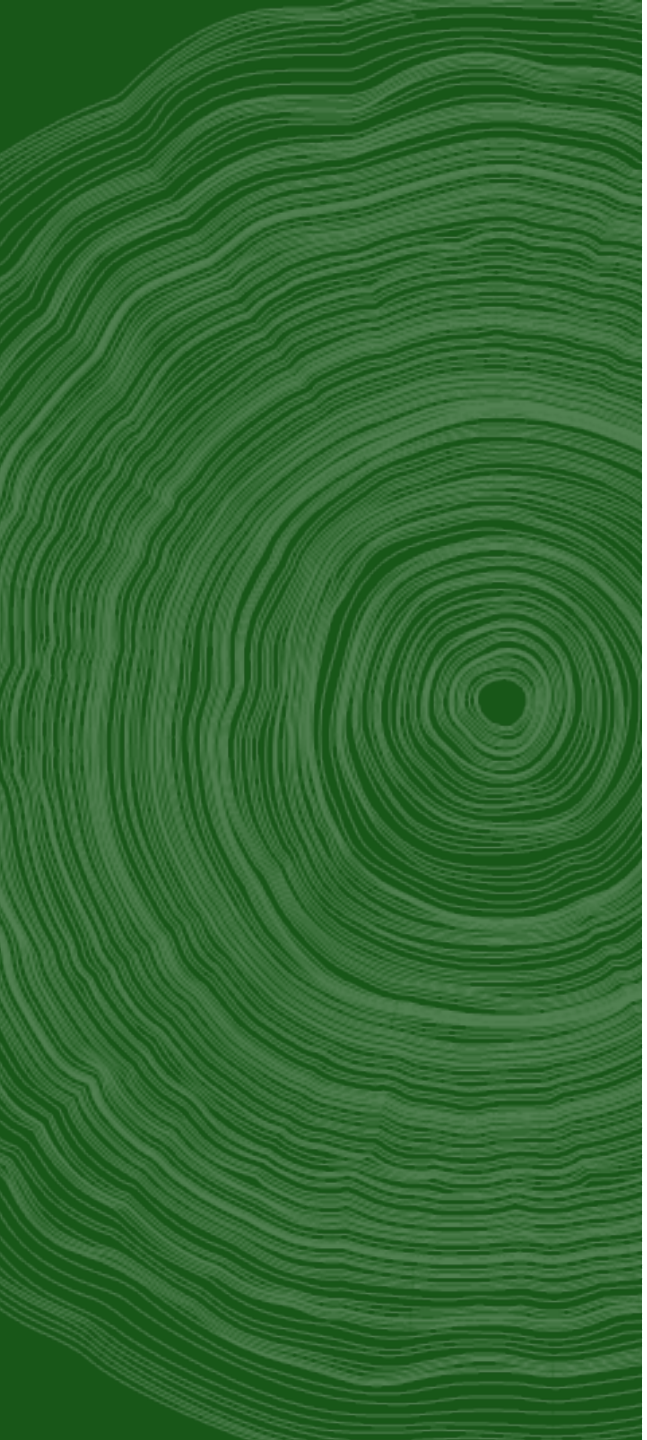


FORÊT RÉGIONALE DU MAUBUÉ

BILAN 2025

îledeFrance nature

SOMMAIRE

1 Chiffres clés d'Île-de-France Nature

2 Présentation du périmètre régional d'intervention foncière

3 Études et aménagements réalisés

4 Gestion, entretien et surveillance

5 Communication

îledeFrance nature

ÎLE-DE-FRANCE NATURE

Depuis un demi-siècle, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle locale les stratégies environnementales de la Région, l'Agence:



Accompagnement des collectivités

à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature.



Préserve, aménage et ouvre au public

les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.



Crée des continuités vertes

reliant les centres urbains aux grands espaces naturels régionaux



Soutient l'agriculture francilienne

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

1 CHIFFRES CLÉS

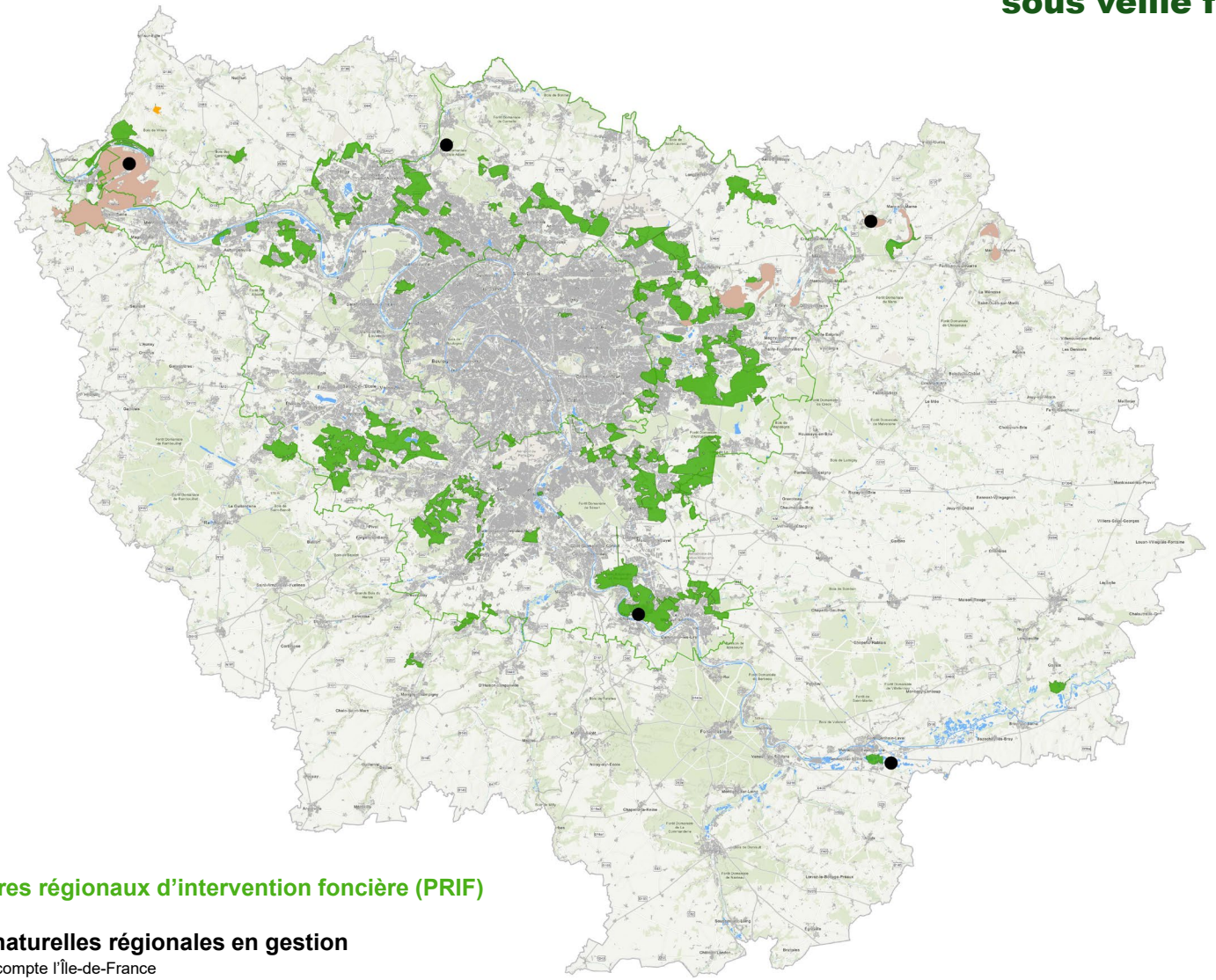


île de France nature

1

LES PÉRIMÈTRES RÉGIONAUX

46 500 ha
sous veille foncière



58 Périmètres régionaux d'intervention foncière (PRIF)

5 Réserves naturelles régionales en gestion
sur les 13 que compte l'Île-de-France

3 sites Natura 2000 en animation

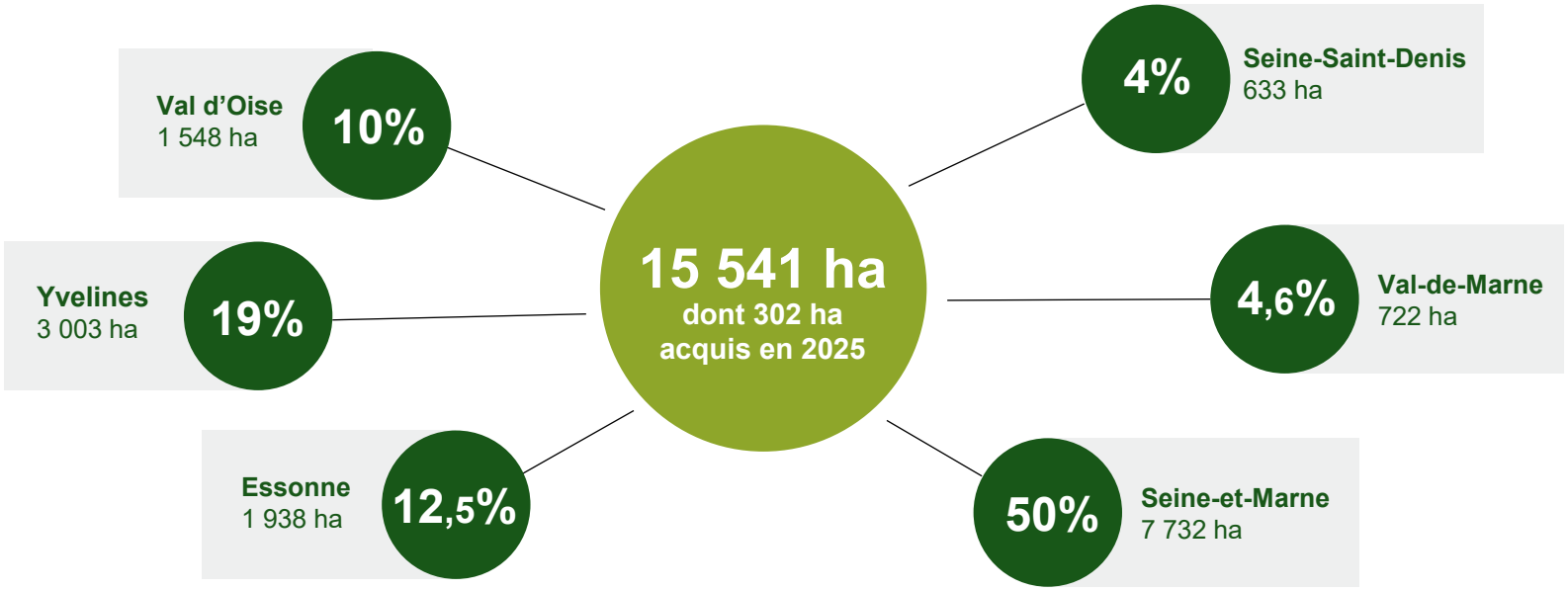
Domaine régional de Villarceaux,
(espaces extérieurs gérés par Île-de-France Nature)

Sources : Esri, HERE, Garmin, Intermap, increment P Corp., GEBCO, USGS, FAO, NPS, NRCAN, GeoBase, IGN, Kadaster NL, Ordonnance Survey, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), ©OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

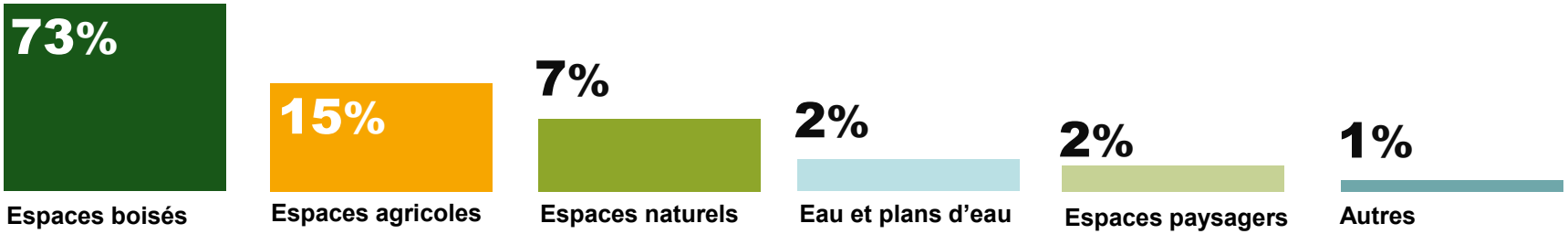
1

LES CHIFFRES CLÉS (DONNÉES AU 31.12.2025)

Patrimoine régional géré par Île-de-France Nature **par département**



Patrimoine régional géré par Île-de-France Nature **par nature de terrain**



FORÊTS

41

forêts régionales représentant **11 318 ha**
dont **9 577 ha** dotés de documents de gestion forestière

20

forêts régionales certifiées **FSC®**
soit près de **8 971 ha**

100 %

des forêts régionales soumises au régime forestier certifiées **PEFC ™**

22 938 m³

de bois issus des forêts régionales pour alimenter la filière

AGRICULTURE

150

agriculteurs locataires
dont 4 nouveaux en 2025
Centres équestres compris, hors apiculteurs

2 350 ha

de terres agricoles
dont 61 hectares acquis en 2025

29 %

de la surface cultivée en agriculture biologique

2,3 M €

versés au fonds de portage lancé par la Région Île-de-France pour faciliter l'accès au foncier hors propriétés régionales

N° de licences : FSC-C104680 ; PEFC 10-21-14/119

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2025

INVESTISSEMENT

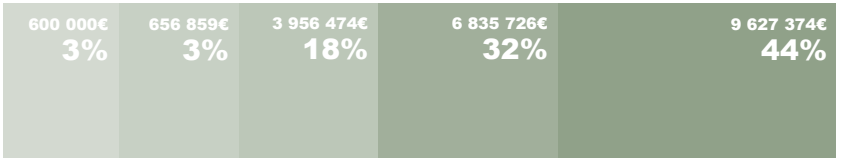
Recettes | Dépenses

22,8 M€



- Dotation d'investissement de la Région d'Île-de-France
- Cessions et autres
- Autres subventions d'investissement

21,7 M€



- Aménagements
- Subventions versées
- Acquisitions foncières et portages foncier
- Équipements de l'agence
- Coulée verte la Végétale

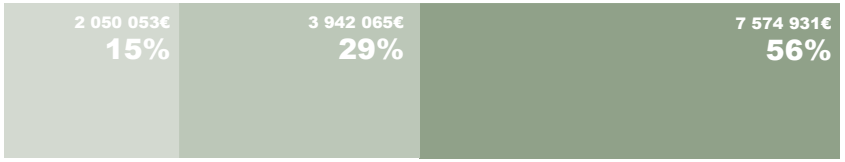
FONCTIONNEMENT

13,5 M€



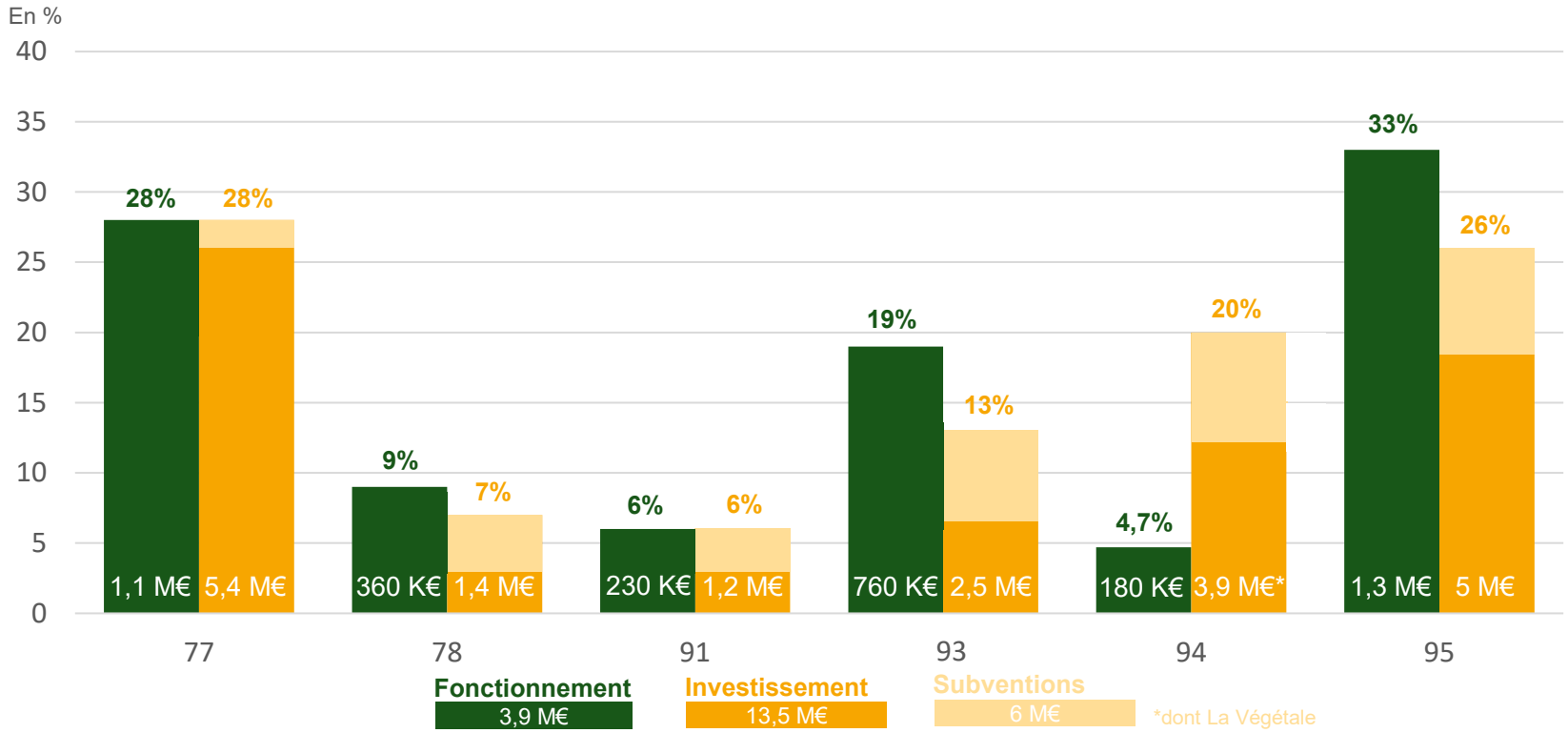
- Dotation de fonctionnement de la Région Île-de-France
- Contribution des collectivités à l'entretien des sites
- Produits du domaine
- Autres

13,6 M€



- Dépenses de personnel
- Entretien et gardiennage des espaces naturels
- Charges courantes de fonctionnement

1 DÉPENSES D'ÎLE-DE-FRANCE NATURE PAR DÉPARTEMENT



Les subventions recouvrent :

Le Plan vert régional	Un dispositif porté par Île-de-France Nature pour accompagner techniquement et financièrement les collectivités dans leurs projets de création, agrandissement ou amélioration d'espaces verts.
Le retour de la Nature en ville	L'Appel à Manifestation d'Intérêt « Retour de la Nature en ville » a permis de soutenir financièrement les études portées par les collectivités en vue de renaturer certains de leurs espaces.
L'amélioration de l'accueil du public en forêts domaniales	Île-de-France Nature soutient financièrement l'Office national des Forêts (ONF) afin de proposer un meilleur accueil du public dans plusieurs forêts domaniales périurbaines.

2 PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE RÉGIONAL D'INTERVENTION FONCIÈRE



île de France nature

PRÉSENTATION

PRIF crée en :	2004
Superficie totale du PRIF :	634 ha
Total acquis :	600,2 ha



PRÉSENTATION

Grand espace de respiration au cœur d'un secteur urbain dynamique et en pleine expansion économique, la Forêt régionale du Maubué – Bois Saint-Martin se décline en plusieurs bois : Saint-Martin, Célie, Grange et Boulay. Ce grand massif forestier, aux franges des départements de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne, est le dernier poumon vert subsistant entre le bois de Vincennes et la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. L'ensemble de ces massifs forestiers constitue un maillon essentiel de la ceinture verte régionale sur le secteur II de Marne La Vallée.

Le bois de Célie possède une très forte valeur biologique due à la présence de nombreux secteurs humides. Les bois de la Grange et du Boulay sont, quant à eux, des massifs forestiers composés de chênes, de charmes et de frênes. Une majeure partie de ces bois a été aménagée pour en permettre la valorisation écologique et forestière mais aussi en vue de l'ouverture au public dans un secteur fortement sous pression urbaine et présentant de forts besoins d'accueil du public de la ville nouvelle.

Le bois Saint-Martin constitue un important réservoir de biodiversité au niveau régional. Abritant plus de 400 espèces végétales, ce bois, majoritairement composé d'espaces boisés de type chênaie-charmaie, dispose d'une prairie de fauche et de prairies humides rares ainsi qu'un réseau de mares et de fossés profitable aux amphibiens. Il est traversé par la ligne ferroviaire Paris-Est à Mulhouse-Ville qui constitue une coupure importante, au-dessus de laquelle ont été aménagés des passages. La présence de la gare RER Les Yvris - Noisy-Le-Grand confère à ce bois une bonne desserte régionale en transport en commun. Une troisième voie et une nouvelle gare sont prévues d'ici 2031, occasionnant d'importants travaux au sud de la plateforme ferroviaire.

En novembre 2020, la Région Île-de-France est devenue propriétaire d'une majeure partie des espaces naturels du bois Saint-Martin. Île-de-France Nature a ouvert le Bois Saint-Martin au public en novembre 2021 avec l'objectif de concilier la valorisation écologique des milieux et de répondre au fort besoin d'espace de nature des Franciliens. 73 ha supplémentaires ont été acquis en 2023 auprès de la commune d'Emerainville (Bois de Footel et ancienne Réserve Denis-le-Camus).

Cadre réglementaire et administratif :

- Arrêté inter-préfectoral de protection de biotope
- **ZNIEFF** type 1 et 2
- Zone de préemption **ENS**

Unités opérationnelles du Prif :

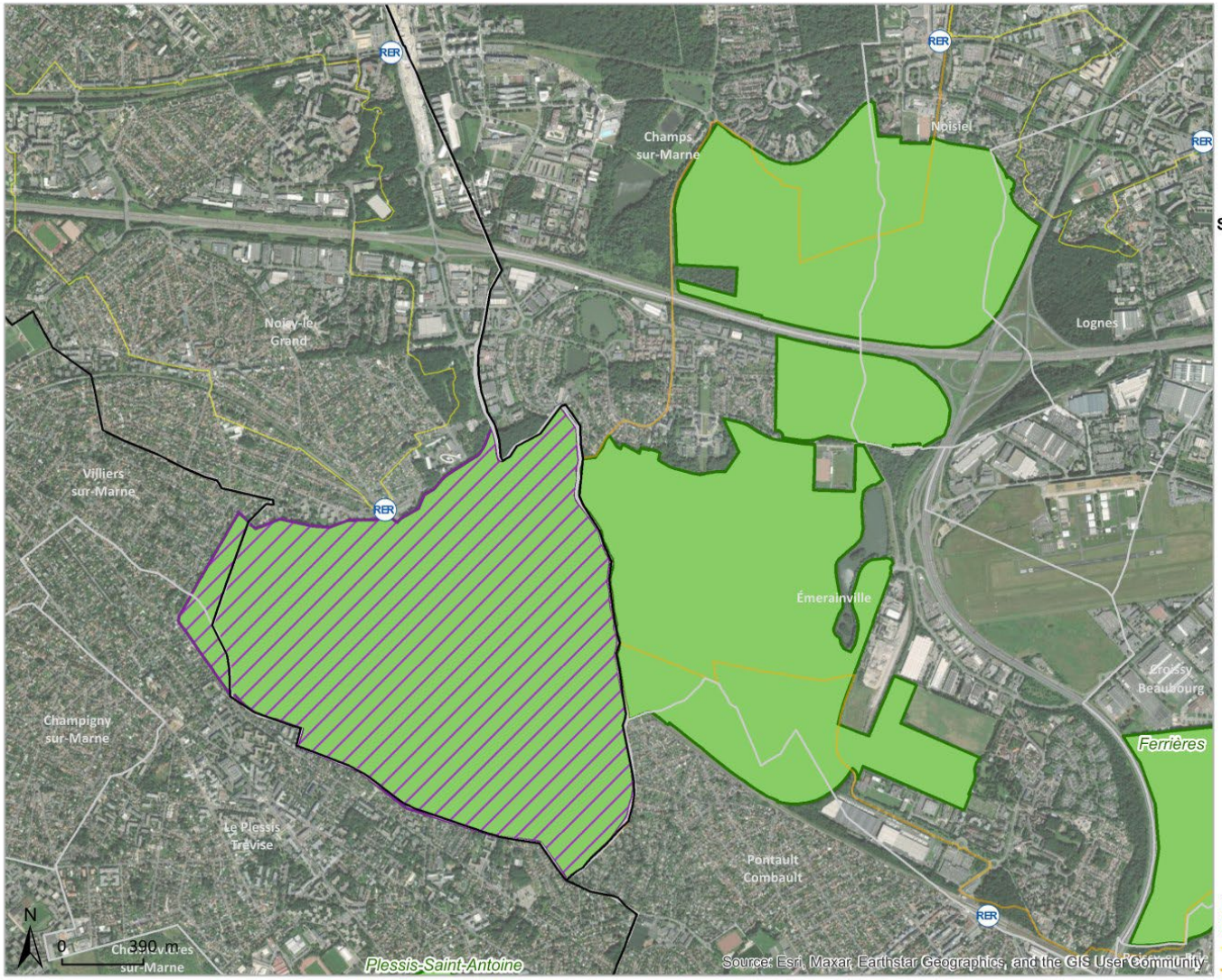
- **La Grange et Boulaye**
- **Célie**
- **Bois Saint Martin**

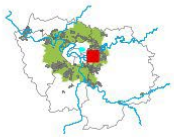
Conventions de participation financière :

- Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne (2025-2027)
- Commune de Noisy le Grand (2024-2026)
- Commune de Villiers sur Marne (2024-2026)
- Commune du Plessis Trévise (2024-2026)
- Conseil départemental de la Seine Saint Denis (2025)

PRÉSENTATION

Périmètre d'intervention - Maubué





Superficie de PRIF par commune

- Champs-sur-Marne : 74.52 ha
- Emerainville : 193.05 ha
- Le Plessis-Trévise : 5.17 ha
- Lognes : 9.0 ha
- Noisiel : 72.75 ha
- Noisy-le-Grand : 274.1 ha
- Pontault-Combault : 18.89 ha
- Villiers-sur-Marne : 5.08 ha

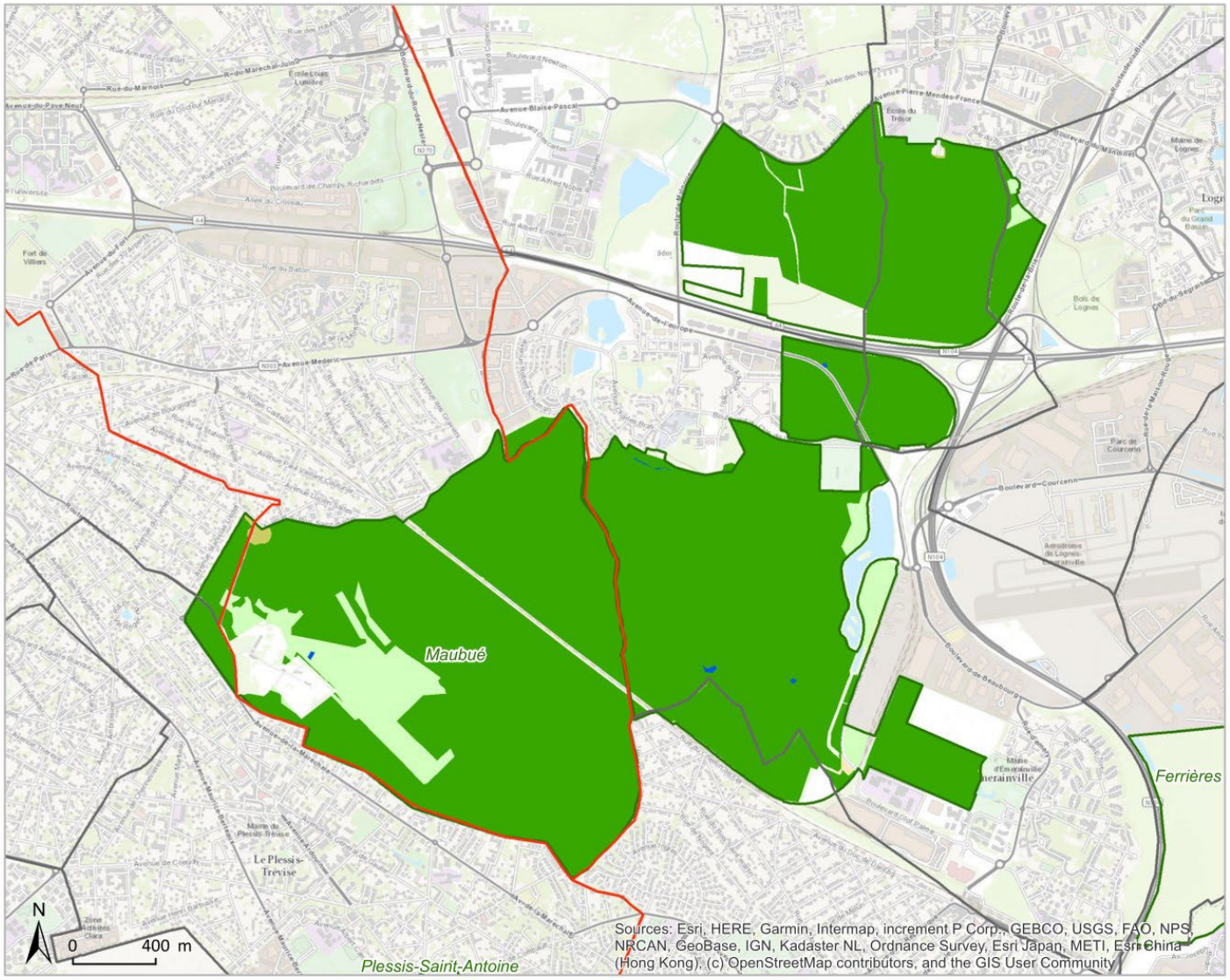
Superficie PRIF : 653 ha

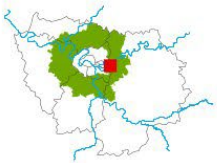
PRIF
ZPENS déléguées à IDF Nature
Sentier de Promenade et de Randonnées ® PR
Sentier de Grande Randonnées de Pays GR ® P

Données : Île-de-France Nature au 31/12/2025 - Réalisation : Île-de-France Nature, Mars 2026

PRÉSENTATION

Périmètre d'intervention - Maubué





Limites départementales
Limites communales
PRIF

Nature des espaces acquis et/ou gérés au 31/12/2025

- autre : 2.54 ha
- espace agricole : 0.0 ha
- espace boisé : 557.94 ha
- espace naturel : 36.16 ha
- espace paysager : 1.48 ha
- plan d'eau / eau : 0.39 ha

Données : Île-de-France Nature au 31/12/ 2025 - Réalisation : Ile de France Nature, Mars 2026

PARTENARIATS

2

Par sa situation géographique, le périmètre régional d'intervention foncière (PRIF) de Maubué concentre de nombreux enjeux faisant intervenir une multiplicité d'acteurs.

En 2025, Île-de-France Nature a été présente sur plusieurs sujets inhérents à la vie du PRIF :

- L'Agence a réuni le Comité partenarial de suivi de l'Arrêté de Protection de Biotope du bois Saint-Martin en présence des services de l'Etat, des communes de situation, des Départements et des associations naturalistes

- Réunion de l'association syndicale autorisée du Bois-Saint-Martin

- Coopération étroite (réunions, sorties terrain) avec SNCF Réseau, les services de la DRIEAT, la DRIAF et le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel dans le cadre du projet RER E+ afin de garantir l'application de l'Arrêté de Protection de Biotope du bois Saint-Martin dans les études et travaux (sondages géotechniques) réalisés en 2025

- L'Agence a organisé un martelage en présence d'élus locaux du PRIF du Maubué

- Participation aux réunions de présentation des avancées de la révision du PLU de la commune d'Emerainville

- Echanges réguliers avec les communes de Noisy-le-Grand (échanges fonciers), Le Plessis-Trévise (sensibilisation et ouverture de l'entrée avenue Saint-Pierre) et Villiers-sur-Marne (sensibilisation) dans le cadre de la convention de soutien financiers des collectivités aux frais de fonctionnement du bois Saint-Martin

- Réunion et échange avec la sous-préfecture de Torcy, les communes de situation (Champs-sur-Marne, Noisiel), l'EpaMarne et l'agglomération Paris Vallée de la Marne au sujet des occupations illégales dans le bois de la Grange

- L'Agence et le Département de Seine-Saint-Denis ont renouvelé leur convention de partenariat précisant notamment la participation financière du département à l'entretien du bois Saint-Martin

- Île-de-France Nature et la Communauté d'agglomération ont renouvelé leur convention de partenariat pour les années 2025 à 2027, afin de préciser leurs engagements réciproques et de notamment définir la participation financière de la Communauté d'agglomération aux frais d'entretien des bois de la Grange, Célie, Boulay et Footel